





Les conditions de conduite en hiver

| Condition de conduite hivernale | | Code couleur | Conseil aux usagers |
|---------------------------------|---|-------------------------|--|
| C1 |  | Route NORMALE | Soyez prudents. Une route ne peut jamais être considérée sans danger. |
| C2 |  | Route DÉLICATE | Réduisez votre vitesse et soyez très vigilants. Augmentez l'interdistance entre véhicules. Pneus hiver conseillés. |
| C3 |  | Route DIFFICILE | Montez des équipements hivernaux adaptés aux conditions, sinon différez votre déplacement. |
| C4 |  | Route IMPOSSIBLE | Ne circulez pas. |

Attention

Malgré tous les efforts déployés par les gestionnaires routiers, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée.

Si nécessaire

- Modifiez l'horaire du départ
- Prévoyez une durée de trajet plus longue
- Changez d'itinéraire
- Choisissez un autre moyen de transport
- Reportez le déplacement



PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale des Territoires

2, boulevard Amyot d'Inville
BP 20317 - 60021 Beauvais cedex
téléphone 03 44 06 50 00 - télécopie 03 44 06 50 01

*Avec l'hiver,
redoublons
de vigilance*



© pierre-yves Le Meur - DTP-nord-ouest



06/04/2010/09/0117-4 - novembre 2010 - Agendas - 03/04/2010/0117 - Agendas sur du papier - 03/04/2010/0117 - Agendas sur du papier - 03/04/2010/0117



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
AUX TRANSPORTS,
À LA MER
ET À LA PÊCHE

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie
Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer
92855 La Défense Cedex
tél. 33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
AUX TRANSPORTS,
À LA MER
ET À LA PÊCHE



Avant de prendre la route

Informez-vous sur les prévisions météorologiques et sur les conditions de circulation sur l'ensemble de votre trajet.

Vérifiez votre véhicule : niveaux, pneus, éclairage, essuie-glaces, etc. Vérifiez la présence des accessoires nécessaires : gilet haute visibilité, triangle de signalisation, chiffons etc.

En cas d'annonce de risques de conditions dégradées, munissez-vous de vêtements chauds, de nourriture et de boissons chaudes et si possible différez votre déplacement.

En cas d'annonce de risques importants ou exceptionnels, différez votre départ.

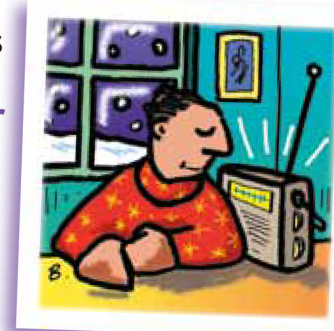
Sur la route



- Adaptez votre vitesse
- Augmentez les distances de sécurité
- Évitez les manœuvres brutales
- Facilitez le passage des engins de salage et de déneigement
- Ne doublez pas un engin de salage ou de déneigement en service
- Respectez les consignes diffusées
- Écoutez les radios locales ou FM 107.7

S'informer

sur les conditions météorologiques
www.meteo.fr



sur les conditions de circulation

 **N° Vert 0 800 100 200**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.bison-fute.gouv.fr



Si le véhicule est bloqué

- Se garer sur le bas côté
- Sur autoroute, ne pas stationner sur la bande d'arrêt d'urgence, mais rester sur la file de droite, sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable
- Se tenir informé (radio, téléphone)

Si l'on doit monter des chaînes

- Faire un essai de montage avant le départ
- Se garer à l'écart de la chaussée pour le montage
- Poser les chaînes sur au moins 2 roues motrices
- Vérifier leur tenue régulièrement et les retirer dès qu'elles ne s'imposent plus

